Journal Municipal

Municipalité de ST-JEAN-DE-DIEU

Volume 26, Numéro 8
Août 2021

Sommaire

Mot du maire 1
Le conseil en bref… 1
Journée « Portes ouvertes » à la caserne incendie 2
Politique MAD - Rencontre 2
Taxes municipales – 3e versement 3
Horaire automne/hiver de la bibliothèque 3
AGA – Corporation touristique… 3
Frigos collectifs 3
AGA – Loisirs 4
Tire de 4x4 sur terre battue 4
Camps de jour – Remerciements! 4
Nouvelle signalisation pour la zone scolaire ! 5
Quelques mots sur le camping! 5
Borne de recharge pour voitures électriques/hybrides 6
Chaux – Programme d'aide financière 6
Feux d'artifices… 6
Grande chaleur = moins d'eau 6
Démolition d'immeuble 7
Surveillant(e) d'élèves recherché! 7
Retour de l'émission « Place aux aîné.es » 7
Publicités 8

MOT DU MAIRE

L'été 2021 se gruge à un rythme effarant. Mais aussi avec grande satisfaction puisqu'on aura réalisé plusieurs grands chantiers dont la reconstruction du pont de la traverse, la reconstruction de la caserne d'Incendie et la réfection complète des rangs de la Société Est et Bellevue (qui se terminera vers le 21 octobre prochain).

L'année 2021 a également été marquée de plusieurs surprises agréables au niveau des finances. Le gouvernement a annoncé un montant additionnel de 232 183 $ qui lui sera versé au cours des trois prochaines années en s'ajoutant aux versements déjà prévus (cumulatif de 1 249 037 $). La municipalité est période de planification relative à l'utilisation de ces sommes. D'ores et déjà, je puis vous indiquer que la majorité de l'enveloppe servira à l'amélioration du réseau d'aqueduc (comme l'exige le programme d'ailleurs) qui a besoin de bouclages pour éviter les possibles contaminations bactériologiques.

D'autres sommes imprévues ont également été reçues à savoir un montant de 20 053 $ versé par la MRC des Basques comme redistribution des compensations reçues pour la Covid-19. Ces entrées d'argent permettent de répondre, partiellement du moins, aux nombreux besoins de la communauté.

Merci à toute l'équipe municipale pour votre excellent travail. Grâce à vous, notre village est magnifique et nous savons combien cette période est exigeante en termes d'aménagements, tontes, arrosages, travaux, etc.

Merci aux citoyens qui ont donné l'exemple et qui ont propagé le désir de vivre dans un milieu agréable qui fait notre réputation.

Alain Bélanger, Maire

LE CONSEIL EN BREF…

Un projet de règlement a été déposé pour modifier certaines limites de vitesses à savoir les rues Place-Parent et Sainte-Marie dont la vitesse sera réduite à 30 km/heure et le rang du Petit-

Village dont la vitesse permise sera haussée à 80 km/heure.

Une autorisation de paiement a été subséquemment donnée à l'entreprise « *Ponts experts inc.* » pour la reconstruction du Pont de la traverse entre le rang de la Rallonge Est et le rang 8. Le paiement de la facture s'élève à 80 350.00 $ plus taxes.

Ensuite, une autre autorisation de paiement a été accordée à l'entreprise « *Construction BML inc.* » pour les travaux de réfection des rangs de la Société Est et Bellevue. Le décompte numéro 1 s'élève à 729 009.63 $ plus taxes. Ce premier décompte est exclusivement axé sur les ponceaux et le nettoyage de fossés, ce dernier item s'élevant à lui seul à 188 175.00 $ plus taxes.

Un contrat de pavage d'une section de la rue Rachelle a ensuite été adjugé à l'entreprise « Pavage Laurentien » pour la somme de 19 881 $ plus taxes. Ce projet (tout comme le projet de reconstruction du pont) s'inscrit dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), donc payé à 100% par subvention.

Puis, une autorisation de signature a été donnée pour un avenant au contrat de déneigement du réseau supérieur (routes 293 et 295). Cet avenant augmente le prix du contrat pour l'année 2020-2021 à 233 510.22 $ en raison des précipitations tardives.

Une résolution a été adoptée pour approuver le financement d'une nouvelle installation septique sur la route 293 Nord. Une autre pour approuver les prévisions budgétaires révisées de l'Office d'Habitation des Basques au niveau de l'ensemble immobilier de Saint-Jean-de-Dieu. Des dépenses imprévues de 36 000 $ touchant principalement le système d'alarme et une réfection majeure de logement en expliquent la pertinence.

Une résolution a été adoptée pour permettre la location d'un emplacement de 2 hectares à la Coopérative Énergies nouvelles Johannoise pour leurs activités de conditionnement de la biomasse forestière.

Enfin, une résolution a été adoptée pour changer les interventions à faire au niveau de 2 ponceaux dans le rang de la Société Est. Il était prévu du colmatage et du nettoyage pour ces ponceaux, mais une inspection plus minutieuse a révélé que ces 2 ponceaux devaient être remplacés. Ces travaux imprévus ont fait l'objet d'une autorisation de dépenses de 369 226.21 $ plus taxes. Le ponceau no 5044 à lui seul sera facturé à 234 169.65 $ plus taxes. Puisqu'il est prévu un remblai de plus de 12 mètres de hauteur, ce ponceau doit être aluminisé pour supporter le poids inhérent à cette charge. Cette dépense supplémentaire est également subventionnée par le programme PIIRL.

JOURNÉE « PORTES OUVERTES » À LA CASERNE D'INCENDIE

C'est le 28 août prochain à 15h00 qu'une journée « portes ouvertes » destinée à la population de Saint-Jean-de-Dieu aura lieu pour visiter la nouvelle caserne d'Incendie. Le maire Alain Bélanger, M. Christian Sirois, directeur du Service de sécurité incendie, et plusieurs pompiers seront sur place pour diriger la visite et répondre aux questions des citoyens.

Venez visiter cet important et tout nouveau bâtiment du Service de sécurité incendie et profitez d'un accès privilégié à tous ses recoins : bureaux administratifs, aire de vie des pompiers (vestiaires, salle d'entraînement et salle de séjour), les garages, véhicules d'intervention et équipements.

Auparavant, à 14h00, aura lieu l'inauguration officielle de la nouvelle caserne en présence des dignitaires, des partenaires et des pompiers.

POLITIQUE MADA

Le comité MADA (MRC amie des aînés) de la municipalité vous rappelle que vous avez reçu dans la semaine du 31 mai, un questionnaire sur

la politique MADA. Nous souhaitons vous rencontrer pour trouver des solutions à différentes problématiques soulevées lors de ce sondage. C'est pourquoi nous vous invitons à une rencontre qui se tiendra au Centre sportif Jean-Claude Bélisle au 12, rue Leblond le 8 septembre prochain dès 9 h 00. Vous pourrez du même coup constater les améliorations effectuées à l'établissement qui est maintenant beaucoup plus facile d'accès pour tous. C'est grâce à des démarches comme MADA qui va chercher vos besoins, que la municipalité peut faire des aménagements qui sont adaptés à la population.

La rencontre d'une durée d'environ 1 h 30 traitera des thèmes suivants : Respect, inclusion et participation sociale / espaces extérieurs et bâtiments / habitat et milieu de vie / sécurité loisirs / information et communication / transport / santé et services sociaux. Afin de nous aider à planifier cette rencontre, nous vous invitons à confirmer votre présence en contactant Marc Morin au 418 963-3529, poste 1, ou Sébastien Ouellet par courriel à ruralite@mrcdesbasques.com au plus tard le lundi 6 septembre à 16 h.

Nous avons bien hâte de vous rencontrer en personne. On vous attend!

TAXES MUNICIPALES
3e VERSEMENT

Nous vous rappelons que le 3e versement des taxes municipales sera échu le 31 août prochain. Vous pouvez effectuer votre paiement de diverses façons : par la poste, dans toutes les caisses populaires et guichets automatiques, par le réseau Accès D ou bien en déposant vos chèques dans la boîte prévue à cet effet dans le vestibule de l'édifice municipal. Vous pouvez également payer directement au bureau municipal selon les heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE
HORAIRE AUTOMNE/HIVER

L'horaire d'été se termine le mercredi 8 septembre 2021. La bibliothèque reprendra alors son horaire habituel d'automne qui débutera ***le lundi 13 septembre 2021*** *et ce,* ***jusqu'en juin*** **2022.** *Le port du couvre-visage, le lavage des mains et la distanciation sociale sont encore en vigueur.* **Bienvenue à vous tous**!

☞ **Heures d'ouverture de la bibliothèque à partir du 13 septembre 2021**

Tous les lundis : 19h à 20h
Tous les mercredis : 14h à 15h30
Tous les jeudis : 19h à 20h

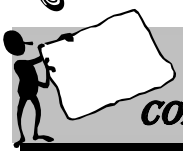

AGA
CORPORATION TOURISTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION TOURISTIQUE

L'assemblée générale annuelle de la Corporation touristique aura lieu le jeudi 26 août 2021 à 19h30 à l'édifice municipal. Le bilan de l'année 2020 sera présenté. Bienvenue à tous.

Lucie Ouellet Sec.
La Corporation Touristique

FRIGOS
COLLECTIFS !!!

Faisant appel à l'action citoyenne, la mise en place de frigos collectifs dans la MRC des Basques, initiée par l'organisme communautaire Croc-ensemble des Basques, permet aux citoyen(ne)s de participer concrètement à la lutte au gaspillage alimentaire. Effectivement, tout le monde a la possibilité de donner ou de récupérer gratuitement des denrées dans le frigo, tant que les règles du code de vie sont respectées. Votre jardin a produit en abondance ? Partagez-le avec vos concitoyen(ne)s en y déposant de vos fruits ou légumes. Vous avez un surplus de nourriture? Venez le déposer au frigo. À

l'inverse, visitez-le afin de prendre connaissance de son contenu. Celui-ci est en libre-service et disponible 24 h sur 24 h durant la période estivale. Un grand merci à Alimentation Jean-Yves-Belzil qui a bien voulu héberger notre frigo !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES LOISIRS

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des Loisirs aura lieu en septembre au centre communautaire Jean-Claude Bélisle.

Pour connaître la date exacte, visitez le Facebook des loisirs (Loisirs de Saint-Jean). Vous êtes les bienvenus!

Service des Loisirs

TIRE DE 4X4 SUR TERRE BATTUE !

CAMP DE JOUR ! REMERCIEMENTS...

Le camp de jour 2021 de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu tient à remercier les serres «Des Jardins Turcotte» pour leurs généreuses commandites. Grâce à celles-ci, les enfants du camp ont cultivé des légumes ainsi que des fines herbes tout au long de l'été. Merci de partager votre passion à nos tout-petits!

NOUVELLE SIGNALISATION POUR LA ZONE SCOLAIRE

Suite à des échanges avec les gestionnaires des établissements scolaires cette année, il a été convenu d'améliorer la sécurité de nos jeunes étudiants. **Dorénavant, les rues Place-Parent et Sainte-Marie seront assujetties à une nouvelle vitesse maximale pour la circulation des automobilistes (30 km/heure).**

En plus de la signalisation indiquant l'approche d'une zone scolaire, la municipalité mettra en place une signalisation appropriée pour afficher la traverse scolaire sur la rue Place-Parent. Et une signalisation particulière indiquant la présence d'un corridor de marche scolaire sera également mise en place. Cette signalisation sera complémentée par l'installation de balises sur la chaussée indiquant l'emplacement exact de la limite intérieure du corridor scolaire. Ces balises seront retirées au tournant de l'hiver pour favoriser les opérations de déneigement. Enfin, la bordure de la rue Sainte-Marie (située le long du cimetière) sera repavée pour donner au corridor scolaire toute la fonctionnalité (largeur uniforme) nécessaire pour la sécurité de nos jeunes écoliers.

QUELQUES MOTS SUR LE CAMPING

L'année 2021 aura été une année particulièrement faste pour le camping du Château de cannettes. En 2019, soit à la dernière année dite normale, la corporation avait enregistré 65 nuitées au 1 août. Cette année, au 1er août 2021 (et l'été n'est pas terminé), il s'est enregistré 118 nuitées.

Au plus fort de l'occupation, les gestionnaires ont dû trouver des tables de pique-nique de l'extérieur (municipalité et Caisse populaire) et même en construire de nouvelles. Un heureux problème me direz-vous !

Des gens de partout au Québec (et même de Vancouver) y ont séjourné. Les commentaires reçus sont élogieux envers le camping et la région. Les gens ont apprécié le camping qu'il considère tranquille et bien aménagé. Certains ont même déjà réservé plusieurs

emplacements pour l'an prochain (à l'occasion de la Grande Virée 2022).

Et par-dessus tout, les touristes ont été charmés par le légendaire Donald Ouellet mais également par notre étoile montante Rose-Marie Thériault. Puisqu'il s'agit de la dernière année de M. Ouellet après 8 années de loyaux services, la municipalité profite de l'occasion pour le remercier de son dévouement et de ses qualités d'ambassadeur. Nous lui souhaitons une belle retraite !

BORNES DE RECHARGE VOITURES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

Rattaché au projet de construction de la caserne d'incendie, deux bornes de recharge FLO pour voitures électriques ou hybrides ont été installées le long du bâtiment. Ces bornes ne sont pas réservées aux employés ou aux pompiers. Elles sont destinées au grand public dont les touristes.

Le fonctionnement est simple. Après avoir branché le connecteur à la voiture, il suffit de l'activer au moyen d'un téléphone intelligent avec l'application FLO. Les bornes sont configurées pour usage public sans frais. Et leur existence figure dans la carte interactive de l'entreprise FLO. La majorité des voitures vont se charger en 4 heures.

CHAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

La Corporation socio-économique de Saint-Jean-de-Dieu informe les exploitants agricoles qu'ils ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour transmettre leur demande de subvention à l'égard du programme d'aide financière relatif à l'application de chaux pour l'accroissement du rendement agronomique des terres. Le formulaire applicable à une telle demande est disponible à la réception du bureau municipal.

FEUX D'ARTIFICES

Le beau temps d'été incite certains citoyens à lancer des pièces pyrotechniques appeés « feux d'artifices ». Il est important de mentionner que cette pratique est interdite dans plusieurs municipalités du Québec. À Saint-Jean-de-Dieu, pour lancer des feux d'artifices, il faut un permis délivré par la municipalité (par le Service de prévention des incendies).

En effet, il faut s'assurer que cela soit fait en toute sécurité. Si ces feux plaisent particulièrement à la jeunesse, ils sont une source de stress pour les personnes âgées qui prennent le lit plus tôt. Ils peuvent également endommager des toitures ou la peinture des voitures.

Il faut donc évaluer la distance de lancement à partir des bâtiments environnants. L'objectif est d'éviter des accidents ou des incendies. Il faut également vérifier l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU. Si le risque est extrême, il y aura interdiction de lancer des feux d'artifices. Bref, pour lancer des feux d'artifices, il faut un permis délivré par le Service de prévention des Incendies.

GRANDES CHALEURS = MOINS D'EAU

Avec les chaudes températures qui ont sévi lors des derniers moins, les réserves d'eau dans les 3 puits ont connu une diminution qui commande une gestion plus serrée de la distribution. La situation était telle samedi le 14 août dernier (le puits no 3 affichait alors 700 mm de réserve) qu'il a fallu réduire le débit des puits de même que des pompes de distribution sinon on asséchait littéralement les puits.
Souhaitons que la situation revienne à la normale d'ici peu. En cette période de grande chaleur, la municipalité aimerait rappeler à ses citoyens l'importance de ne pas gaspiller l'eau.

DÉMOLITION D'IMMEUBLE

C'est le 17 août dernier que l'immeuble situé au 201, route 293 Nord est tombé sous les coups répétés d'une pelle mécanique. Le site a par la suite été aplani. Dans les prochaines semaines, le déblai effectué dans le rang 8 sera déposé à cet endroit qui servira à rehausser l'assiette de la future voie d'accès vers la zone industrielle de 74 hectares acquise de M. Raymond D'Auteuil. De cette façon, les dépenses d'aménagement rattachées à une phase ultérieure seront réduites.

La zone industrielle fait l'objet présentement d'analyses dans le but de répondre à des demandes d'installation, entre autres aux besoins de la Coopérative Énergies Nouvelles johannoise pour la construction de leur nouveau bâtiment de services destiné au conditionnement de la biomasse forestière. Et la municipalité a été récemment approchée par une entreprise majeure versée dans la fabrication d'équipements de chauffage bioénergétique pour un emplacement industriel.

Il a été mentionné à la MRC des Basques qu'il n'y avait pas suffisamment de secteurs propices au développement industriel dans la MRC. C'est donc dire que le timing est bon pour avancer dans ce dossier. La représentante commerciale d'Hydro-Québec a d'ailleurs été approchée pour prévoir dans leur planification à court terme une extension du réseau électrique de façon à répondre à de nouveaux clients dans ladite zone industrielle.

SURVEILLANTS D'ÉLÈVES RECHERCHÉS !

RETOUR... « PLACE AUX AÎNÉ.ES!»

Retour de l'émission Place aux aîné.es le 4 octobre 2021

Veuillez prendre note que de nouvelles émissions de « Place aux aîné.es » seront diffusées à compter du 4 octobre prochain à la télé communautaire sur le réseau de DÉRYtélécom, canal 105 ou 705 et sur le site internet de TCBH.

Ce sera le même concept et les mêmes horaires de diffusion : le lundi à 10h00, le mercredi à 20h00 et le vendredi à 14h00.

C'est un rendez-vous pour cette deuxième année !

Pour informations ou commentaires contactez :

Jocelyne Albert : 418-851-3178
ou jocelynealbert.projetqada@gmail.com

Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc.
30, rue Lafrance, St-Jean-de-Dieu
418-963-1328/418-863-2060
- *Excavation*
- *Déneigement*
- *Drainage*
- *Installation septique*
- *Champ d'épuration*

Karin Esthétique
Karine Côté
Esthéticienne & électrolyste
418 963-5395 | 215B, Route 293 Nord Saint-Jean-de-Dieu

SFL | Gestion de patrimoine
Un service clé en main près de chez vous
REEE | REER | CELI | ASSURANCE VIE
Marc-Alex Bastille
Représentant autonome
Conseiller en sécurité financière
290, boul. Hôtel-de-Ville, bur. 200
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
T 418 862-4980 poste 1105
C 418 863-2256
marc-alex.bastille@sfl.ca
Partenaire de Desjardins

EMBELLISSEMENT DE L'AUTO
"Vente d'autos et camions usagés"
- Pose de pare-brise
- Peinture, débosselage
- Réparation de véhicules accidentés
AUTOCOLOR
Réjean Saindon, prop.
963-3627

pmt roy
l'assurance du courtier
pmtroy.co
1 866 780-0808

Raymond D'Auteuil
Contracteur en service sanitaire et déneigement
41, rue D'Auteuil
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél. : 418-963-3205

« LOCATION DE CONTENEURS »
« Épandage d'abrasif »

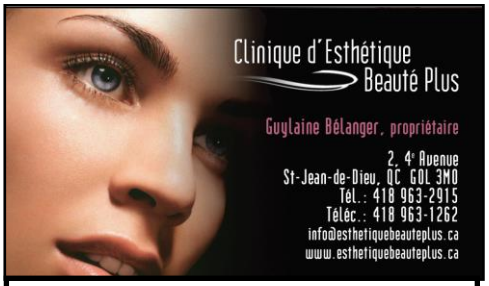

Clinique d'Esthétique Beauté Plus
Guylaine Bélanger, propriétaire
2, 4e Avenue
St-Jean-de-Dieu, QC G0L 3M0
Tél.: 418 963-2915
Téléc.: 418 963-1262
info@esthetiquebeauteplus.ca
www.esthetiquebeauteplus.ca

Spécialisée en soins médico-esthétiques
Services offerts
- Soin visage
- Soin pieds (reçu)
- Microdermabrasion (Derma pod)
- Rajeunissement du visage (SRS)
- Traitement cellulite (Lumicell Waves 6)
- Remodelage corporel (Lumicell Waves 6)
- Hormonal Science (Perte de poids)
- Infusion d'oxygène intraceuticals (rides)
- Thermocoagulation
- Épilation au laser
- Électrolyse
- Épilation sucre et cire
- Extension de cils
- Maquillage
- Manucure
- Salon de Bronzage
- Détoxication ionique

ALIMENTATION J.-Y. BELZIL INC.
Boucherie • Épicerie licenciée • Agence SAQ
56, rue Principale Nord C.P. 39
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél.: (418) 963-2025
Téléc. (418) 963-3360

STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET D'ÉLECTROLYSE À L'AVANT-GARDE
- Électrolyse
- Nettoyage de peau
- Épilation à la cire
- Manucure
- Pédicure
- Maquillage

Nadine Turcotte prop.
8, 1ère avenue
St-Jean-de-Dieu
Tél.: (418) 963-2944
Massothérapie
Reçus pour assurances
Membre de l'Association des Électrolystes du Québec Inc.

CONSTRUCTION CLAUDE GAGNON INC.
- Excavation, chemins forestiers
- Installations septiques "Ecoflo"
- Service de tamisage, démolition
- Transport de tout genre
- Vente de gravier conforme
- En affaires depuis 50 ans

Joël Gagnon
150, rue Principale Nord, St-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
Tél. : 418-963-2084
Cell.: 418-868-5146
Au plaisir de vous servir!

Présent dans la communauté
Centre de services Saint-Jean-de-Dieu
71, rue Principale Nord
desjardins.com/caisse-basques
Desjardins
Caisse des Basques